

Le Canard.

MONTRÉAL, 21 Mai, 1881.

Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par an, ou 25 centins pour six mois, strictement payable d'avance. Nous le vendons aux agents huit centins par douzaine, payable tous les mois.

Vingt pour cent de commission accordée aux agents qui nous font parvenir une liste de cinq abonnés ou plus payés d'avance.

M. A. H. Gervais de Spencer Mass. est notre agent autorisé à prendre des abonnements et à en collecter le prix dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Greenbacks reçus au pair.

A. FILIATREULT & CIE.,
Éditeurs-Propriétaires,
No. 8 Rue Stc. Thérèse.

Nos compatriotes exilés.

S'il y a quelque chose qui fatigue le tympan du *Canard*, c'est d'entendre dire que nos compatriotes des États-Unis sont des exilés. Sont-ils hors la loi? Ont-ils été convaincus de crimes politiques, de félonies, de délits, ou de quelque autre crime? Pas le moins du monde. Ce sont de braves pères de famille, qui n'ont jamais fait de tort à personne, qui ont toujours respecté Dieu et la loi, et qui n'ont jamais subi aucune condamnation infamante.

"Mais, répondra-t-on, ce sont des exilés volontaires, des hommes que la misère, les persécutions, la rapacité des gouvernants a chassés. Ils se sont exilés comme Victor Hugo, comme Louis Honoré Fréchet."

On en dira ce qu'on voudra, mais le *Canard* trouve que l'exil de ces doux poètes n'a été rien autre chose que de la mise en scène. Qui les forçait à s'exiler? Parce que les gouvernants de leurs pays respectifs ne leur plaisaient pas, ils sont partis comme deux étourneaux, sans savoir d'où venait le vent. Le premier est allé se flanquer dans une île, afin de se faire passer pour un îlot, et le second a choisi pour son prétendu exil une ville où l'on chique à gogo, et que pour cela on a décoré du beau nom de Chicago, abréviation de la phrase qui précède. Si tous les mécontents de chaque pays en faisaient autant, il n'y aurait que des exilés partout et des citoyens nulle part.

Ceux qui laissent temporairement leur pays pour aller travailler à l'étranger, au lieu de s'amuser à faire des vers, ne se réclament pas du titre d'exilé.

Une autre erreur dans laquelle tombent presque toujours ceux qui passent leur vie à déplorer les maux de l'émigration, sans prendre les moyens d'y remédier, c'est de s'apitoyer sans cesse sur le sort des canadiens employés dans les manufactures. D'abord, voulez-vous voir revenir les canadiens qui émigrent? Qui, n'est-ce pas? Eh bien! réjouissez-vous donc de ce qu'au lieu de se diriger vers l'Ouest, la plupart des émigrants s'en vont dans les centres manufacturiers, où ils ne s'attachent pas au sol, où il n'y a pas d'avantages pour eux à devenir propriétaires. Ces gens-là reviennent le plus

souvent après quatre ou cinq ans pour appliquer sur une ferme de la Province de Québec le fruit des économies qu'ils ont pu faire.

Dans les Etats de l'Ouest, c'est bien différent. Ils n'ont pas l'inconvénient de travailler dans une atmosphère viciée. Ils sont mieux sous tous les rapports, et leurs intérêts se trouvent identifiés à tel point avec ceux du pays de leur adoption qu'il est très rare de les voir revenir. C'est d'autant plus malheureux que nous pardons en eux des hommes de mérite, d'un talent incontestable, comme le prouve le grand nombre, relativement au chiffre de la population canadienne-française de ces contrées, de ceux qui ont réussi à se créer une position enviable dans le commerce, les industries, l'agriculture, la politique même, et Dieu sait s'il faut qu'un canadien en ait du mérite pour se distinguer parmi les populations actives, laborieuses, entreprenantes et jalouses qui nous entourent.

Exilé, un canadien qui s'éloigne pour gagner sa vie! Allons donc! Mais un canadien n'est exilé nulle part. Il est chez lui partout, excepté dans sa patrie natale. Passez en revue les canadiens qui se sont distingués, et voyez s'ils sont restés dans le village qui les a vu naître. Voudriez-vous renvoyer Chapleau à Terrebonne, Langelier à Chi bouette, Mathieu à Ste. Victoire, Dansecreau à Contrecoeur, Sénécal à St. Guillaume d'Upton, Thibault à St. George d'Henryville? Ils en feraient de belles. On s'éloigne à une distance plus ou moins grande du clocher à l'ombre duquel on a grandi (en supposant que l'on se soit toujours tenu planté près de la base du susdit clocher, du côté opposé au soleil.) On traverse la frontière, si l'on ne trouve pas au pays ce que l'on cherche, mais on ne s'exile pas pour tout cela. L'activité et l'industrie ne connaissent pas de barrières.

Dans le cinquième couplet de la chanson publiée la semaine dernière, il s'est glissé une erreur typographique qu'il est absolument nécessaire de rectifier. L'omission d'un mot à la fin d'un vers a été cause que le fin de ce couplet n'a ni rime, ni sens. Au lieu de

La ville des braves
Voit ses murs assiégés
Par nos serviteurs.
Malheur à ses caves,

On aurait du lire :

La ville des braves
Voit ses murs assiégés
Par nos serviteurs gagés.
Malheur à ses caves!

Relevons aussi une erreur commise dans l'avant-dernier vers du dernier couplet. Ce vers, tel que publié, n'a pas le nombre de pieds voulu. Au lieu de "Les veaux s'ront moins chers," il aurait dû se lire, "Les veaux deviendront moins chers."

On dit que les places de gardiens de sémaphores à la Grosse Ile, et ailleurs, sont toujours accordées à des jeunes gens qui *s'amaient fort*, et qui s'aient encore (et on aime). On en avait promis une à un cultivateur à la condition qu'il *semât fort*, mais le boingré, qui ne savait pas toujours distinguer le masculin du féminin, avait coutume de dire: *C'est ma phare*, et pour cette raison on a jugé à propos de le laisser aux champs. On ne dit pas qu'il ait entonné le chant du départ en apprenant cette nouvelle.

Le Parlement.

AIR.—*L'ombre s'évapore.*

Tous nos mandataires,
Plusieurs dignitaires,
Quelques prolétaires,
Ont pu se placer.
Chacun se découvre,
L'Orateur se couvre,
La séance s'ouvre,
Ça va commencer.

Plusieurs actionnaires
Sont pétitionnaires,
Et des doctinaires
Suivent les débats.
Quelques journalistes,
En bons nouvelles,
Se font analystes
Des futurs combats.

Pétitions lues
Sont débattues;
Elles sont reçues,
Ou vont au panier.
Puis on examine
Les "bills." La routine
Veut qu'on baragouine,
Qu'on soit moutonnier.

On dit des bêtises,
On fait des sottises,
Mais avant qu'aux prises
On en soit venu,
V'là qu'on orie: "A l'ordre!
I' n'fait pas vos mordre;
Qu'veut dir' ce désordre,
C'langage saugrenu?"

Mais le mot magique,
Qu'y faut qu'j'vous explique,
Qui n'souffr' pas d'réplique,
C'est le mot "Ordeur!"
Aussi les querelles
Et les kyrielles
D'injur's cessent-elles,
A c'mot d'Orateur.

C'mot anglais veut dire:
"J'n'entends pas rire,
"C'est pas pour médire
"Qu'vous êtes élus.
"Pas d'effervescence,
"Trève de licence,
"Ou j'lève la séance,
"Tas d'saprés goglus!"

J'suis un homme d'église,
C'mot-là m'scandalise,
Et je scande à Lise
Des vers mal tournés.
Je lui dis: "Je t'aime!"
Eil' me répond d'même,
Grâce à ce système,
L's'ennuis sont cernés.

Ioi j'me repose,
J'd'mand' pardon d'la chose,
Mais p'têt' ben que j'cause
D'l'ennui au lecteur.
Qu'après de sa brune,
L'amant qu'j'importune
Pleur' son infortune.
J'suis vot' serviteur.

CUEILLETTE.

Une excellente femme parle à son curé du sermon qu'il a prononcé, et lui dit qu'elle a bien pleuré en l'écoutant.

—Voyons, mon enfant, quelle est la partie de ce sermon qui vous a le plus impressionnée?

—Ah! M. le curé, répond-elle, avec des larmes dans la voix, c'est lorsque vous avez dit: "Passons au second point."

Style du palais:

Il s'agit d'une cause où le demandeur se plaint d'avoir été mordu par un chien noir appartenant au défendeur. L'avocat de ce dernier, pour défense sur faits et articles, allègue ce qui suit:

1o Que le chien du défendeur n'a pas mordu le demandeur;
2o Que le chien du défendeur n'est pas noir;
3o Que le défendeur n'a pas de chien.
Assurément, les avocats en ont du chien, si le défendeur n'en a pas.

A propos de chiens... et d'avocats, un penseur disait: Ce qu'il y a de mieux chez l'homme, c'est le chien.

Moi, qui n'ai pas encore dit mon avis là-dessus, je proclame les grandes vérités qui suivent:

1o Le chien qui mord le plus souvent, c'est le *chien-dent*;
2o Le chien qui fait manger les autres au lieu de les manger, c'est le Chien d'Or (pas de réclame).
3o Les musulmans n'aiment pas les chiens de chrétiens; par contre, ils ont en grande vénération ceux qui pratiquent le mahométisme;
4o Les voyageurs maugréent quelquefois contre les chiens de pays.

Dans une cause de chien, j'ai entendu un avocat donner l'explication suivante:

"Or, ce chien était une chienne."

Dans la politique, conservateurs et libéraux s'arrangent comme chien et chat

PKLO.

L'autre, jour l'empereur de toutes les Russies était renfermé dans sa chambre, seul.

Les courtisans, les membres du palais, répandus dans les pièces environnantes, veillaient.

Lorsque soudain éclata de la royale chambre un bruit sec, bref, impérieux, bientôt suivi d'une odeur comme de poudre, qui se répand dans le palais, la ville et toutes les Russies.

Aussitôt on s'empressa, on accourut, on tourne, on orie, on appelle, voilà le désordre, la confusion, la terreur dans ce palais; la ville est en émoi, tout le monde s'aborde, s'interroge sur le nouvel attentat, l'Agence Havas est informée; elle télégraphie à tous les cabinets européens, toutes les bourses baissent.

Et savez-vous ce que c'était? Mon Dieu, c'était tout simplement un empereur qui avait oublié son empire, son peuple, toutes ses Russies, les Nihilistes, son trône et sa couronne, et qui en oubliant tout cela, s'était oublié.

Il paraît que la chose lui arrive souvent depuis qu'il a pris la succession de son père

Dans un restaurant.

Un vaillant colonel a livré bataille à une semelle de fantassin que le restaurateur a la prétention de décorer du nom de bifteak.

Après plusieurs tentatives infructueuses pour découvrir le défaut de la cuirasse chez son ennemi, le colonel s'exclama:

—De par tous les diables! gargon, mais c'est la *pièce de résistance* que vous m'avez servi là.

Le gargon n'a pas compris.